

Belgique : le pape a accepté la bénédiction des couples de même sexes [MAJ]

Publié le 23 mars 2023 · 5 min de lecture



L'évêque d'Anvers a réaffirmé que le Pape a donné son feu vert à la bénédiction des couples homosexuels approuvée par les évêques belges. Il a fait cette déclaration durant la dernière Assemblée du Chemin synodal allemand.

Mgr Johan Bonny, affirme, selon la vidéo de cette Assemblée, que François a approuvé la bénédiction des couples de même sexe et autres couples "irréguliers", en novembre dernier lors de la visite *ad limina* de l'épiscopat belge.

Le prélat raconte comment les évêques belges ont officiellement introduit la bénédiction des couples irréguliers dans leurs diocèses, au mépris du Responsum de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi publié l'année précédente.

Une initiative qui s'appuie sur *Amoris laetitia* (AL)

L'épiscopat belge, s'est fondé sur le § 297 d'AL, exhortant à « intégrer tout le monde », à « aider chaque personne à trouver sa propre manière de participer à la communauté ecclésiale, afin qu'elle se sente l'objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite" ».

Le paragraphe se réfère à tous, « quelle que soit la situation dans laquelle ils se trouvent ». Le texte, conclut, de manière très vague, à la nécessité de « leur révéler la pédagogie divine de la grâce dans leur vie et de les aider à atteindre la plénitude du dessein de Dieu en eux ».

Les évêques belges s'appuient aussi sur le § 303, sur l'implication de la conscience dans la pastorale : celle-ci peut, sincèrement, apprécier qu'elle ne peut pas faire plus dans une situation donnée, mais que « c'est le don que Dieu lui-même demande au milieu de la complexité concrète des limitations, même s'il n'est pas encore pleinement l'idéal objectif ».

L'épiscopat belge en déduit qu'une relation sexuelle désordonnée et objectivement pécheresse peut devenir le maximum à offrir à Dieu à un moment donné, et l'Eglise doit non seulement respecter ce discernement erroné de la conscience, mais l'intégrer tout entier. La bénédiction des couples irréguliers vise alors le "bien" imparfait : la « réponse généreuse qui peut être offerte à Dieu ».

Le texte a été approuvé par tous les évêques belges. Selon Mgr Bonny, le texte a été élaboré en discussion avec le Saint-Siège, et « nous avons publié le texte et il n'y a eu que le silence ». Le document, accepté à l'unanimité, a été présenté à Rome lors de la visite *ad limina* : « Tout le monde a dit : "c'est votre Conférence épiscopale, c'est votre décision". Le pape n'a dit ni oui ni non.

Les évêques ont décidé d'élaborer des formules diocésaines, qui, après quelques années, permettraient d'élaborer un rituel commun. L'évêque d'Anvers ajoute : « Nous en avons aussi discuté avec le pape, qui nous a dit : "C'est votre décision, je comprends". Par deux fois, il a demandé : "Êtes-vous tous d'accord, marchez-vous ensemble ?" Nous avons répondu par l'affirmative. »

Il faut rappeler qu'en septembre dernier, Mgr Bonny avait déjà indiqué que le pape était d'accord avec la bénédiction des couples homosexuels : « Je sais que nos lignes directrices pour la bénédiction des couples homosexuels, que nous avons récemment publiées, sont en accord avec le pape François. C'est important pour moi, car la communion avec le pape est sacrée pour moi. »

L'archevêque d'Anvers tente depuis des années de faire en sorte que l'Eglise bénisse les unions entre personnes de même sexe. En mars 2021 avait déclaré qu'il avait honte de l'opposition à de telles bénédictions.

Conclusion

Le fait pour un supérieur de laisser faire lorsqu'un inférieur lui rapporte un fait contraire à une loi, est une forme d'acceptation : ne pas empêcher, surtout quand la chose est publique, c'est accepter. C'est d'ailleurs bien ainsi que les évêques belges, et spécialement Mgr Bonny, l'ont compris. Et le rapport fait devant les participants du Chemin synodal est explicite. Si l'on ne peut pas dire

que François a approuvé, au sens où il aurait mis sa signature au bas d'un document, il faut dire qu'il a permis ou accepté.

C'est pourquoi la protestation des deux cardinaux, Müller et Burke, n'a aucune chance d'aboutir. C'est un signal donné à toute l'Eglise, qui risque de vite se répercuter à travers le Synode mondial sur la synodalité, dans lequel cette question est déjà en discussion.

Source : [FSSPX.News](#)

Source : laportelatine.org/actualite/belgique-le-pape-a-accepte-la-benediction-des-couples-de-meme-sexes

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France